

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le 20 Mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de M. COUX Emmanuel, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Secrétaire : DONZEL Jérôme

Présents : ANNOVAZZI Catherine, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, GENEVOIS Sandra, JONGMANS Thérèse, LANDREAUD Sophie, LINETTE Séverine, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe

● **Election du Maire :** M. COUX Emmanuel est proclamé Maire.

● **Détermination du nombre de postes d'adjoints**

M. Le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre d'adjoints au maire sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif global du Conseil Municipal ;

Ce pourcentage donne pour la commune de Ste-Hélène-du-Lac un effectif maximum de 4 adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide la création de 4 postes d'adjoints au maire.

ELECTION DES ADJOINTS AU SCRUTIN DE LISTE :

M. MOLLARD André est proclamé 1^{er} Adjoint

Mme LINETTE Séverine est proclamée 2^{ème} adjointe

M. BERTHET Daniel est proclamé 3^{ème} Adjoint

Mme LOVET Céline est proclamée 4^{ème} Adjointe

● **Lecture de la charte de l'Elu local par le Maire**

M. Le Maire donne lecture des articles de la charte de l'élue local et remet un exemplaire à chaque conseiller municipal.

● **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03/03/2026.**

M. Le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03/03/2026. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Maire,
Emmanuel COUX

Secrétaire de séance,
Jérôme DONZEL



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Donzel", written over a horizontal line.

Procès-verbal adopté lors de la séance du conseil municipal du 31 Mars 2026
Mise en ligne sur le site internet de la commune le : 01 Avril 2026